



## RÈGLEMENT GÉNÉRAL COUPE DU GARD

SAISON  
2024-2025

### ARTICLES

#### 1 – Préambule

Le CD30 organise une Coupe du Gard pour les catégories :

- U13F & U13M
- U15F & U15M
- U18F & U18M
- Séniors F & Séniors M

#### 2 – Engagements

La compétition est ouverte à toutes les équipes du CD30 évoluant dans les championnats Régionaux et Départementaux :

- PNF, PNM, RF2, RM2, RM3, PRF, PRM, DM2 pour les Séniors
- R1, R2, D1, D2, D3 pour les catégories U13 – U15 – U18

Pour participer à l'épreuve, les équipes doivent être engagées auprès de la Commission Sportive.

Un droit d'inscription sera facturé pour chaque équipe engagée conformément aux Dispositions Financières de la saison 2024-2025.

Un maximum de deux équipes par catégorie et par club (hors CTC) est autorisé.

#### 3 – Participation des joueurs

Les règles des joueurs brulés et des équipes personnalisées restent applicables pour la Coupe du Gard.

Un joueur ne peut participer qu'avec une seule équipe par catégorie pour toute la compétition.

→ Si un club a deux équipes engagées dans la même catégorie, les joueurs brulés en championnat doivent impérativement jouer en équipe 1 (qui correspond à la division d'engagement de l'équipe). Les joueurs non brulés pourront jouer SOIT avec l'équipe 1 SOIT avec l'équipe 2 mais ces deux équipes seront personnalisées à l'issu du premier match et cela pour TOUTE la compétition. Un joueur NE pourra PAS participer à une rencontre avec l'équipe 1 et avec l'équipe 2, y compris sur des tours différents.

Un joueur surclassé réglementairement peut jouer dans deux équipes de catégories différentes, y compris sur un même tour de compétition, y compris un même week-end.

→ Si un joueur U18 est surclassé en séniors, il pourra participer aux matchs de la catégories U18 ET à ceux de la catégorie sénior, y compris sur un même tour de compétition. La compétition U18 et la compétition sénior étant considérée comme deux compétitions différentes.

#### 4 – Déroulement de l'épreuve

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort.

Un tableau général sera présenté avant tirage au sort. Il dépend du nombre d'équipes engagées et du niveau des championnats dans lesquels les équipes évoluent.

Les équipes évoluant dans des niveaux inférieurs joueront les premiers tours de la compétition.

Les équipes évoluant dans les niveaux plus élevés entreront en lice ultérieurement. Ces équipes seront réparties dans des parties différentes du tableau général.

L'épreuve est planifiée à partir des 1/16èmes de finale, le début de l'épreuve dépend cependant du nombre d'équipes engagées.

	<p>La coupe du Gard se déroule par élimination directe. L'équipe tirée au sort en premier reçoit. Elle apparaît « en haut » dans le tableau général.</p> <p>→ <table border="1" data-bbox="624 188 1061 266"> <tr> <td style="background-color: #008000; color: white; text-align: center;">H1</td> <td>Équipe Domicile</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Équipe Extérieur</td> </tr> </table></p> <p>Les rencontres seront programmées sur fbi. L'horaire et la date peuvent être modifiées par dérogations. Le règlement des dérogations reste le même qu'en championnat.</p> <p>Les finales ont lieu sur un terrain déterminé par le Comité</p>	H1	Équipe Domicile		Équipe Extérieur
H1	Équipe Domicile				
	Équipe Extérieur				
5 – Handicaps	<p>Le niveau d'une équipe sera celui du championnat dans lequel elle évolue. En cas de matchs entre équipes de niveaux différents, un handicap de points sera appliqué comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 points par niveau d'écart pour les catégories jouant en 4x10'</li> <li>- 5 points par niveau d'écart pour les catégories jouant en 4x8'</li> </ul> <p>S'il y a deux niveaux d'écart ou plus, l'équipe évoluant dans le championnat le plus faible recevra. Une modification du tableau général sera alors apportée sur la rencontre concernée.</p>				
6 – feuille de matchs	<p>Le logiciel fédéral e-marque est OBLIGATOIRE pour la coupe du Gard. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM et le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel.</p> <p>En cas de match entre équipes de niveaux différents, les points de handicap sont saisis par le marqueur avant le début de la rencontre au compte du capitaine de l'équipe bénéficiant du handicap. Ces points sont également affichés au tableau de marque.</p> <p>La feuille de marque devra être transférée par la procédure FBI le jour même du match pour permettre la programmation du tour suivant dans FBI et la désignation des arbitres.</p> <p>La Commission Sportive effectuera les vérifications des feuilles de match de la même manière qu'en championnat</p>				
7 – Frais d'arbitrage	<p>La désignation des arbitres sera faite par la CDO</p> <p>Les frais d'arbitrage sont à la charge des deux groupements sportifs concernés par la rencontre et ils seront réglés, à part égales, directement aux arbitres le jour de la rencontre.</p>				
8 – Cas particulier	<p>Tous les cas particuliers qui pourraient survenir non prévus dans le présent règlement, seront traités par le Bureau Départemental.</p>				